

Annexe A

Rapport relatif à la décision n° 2015-PDG-0036
Décision générale relative à la dispense de l'obligation d'inscription prévue aux articles 148 et 149 de la Loi sur les valeurs mobilières en faveur de certaines personnes agissant à titre de courtier ou de conseiller auprès de Clients résidant aux États-Unis d'Amérique

Remplissez les sections applicables :

Indiquez si vous avez l'intention de vous prévaloir de l'obligation d'inscription à titre de:

courtier dispensé selon l'article 1 de la décision

conseiller dispensé selon l'article 2 de la décision

Indiquez, en cochant la case appropriée, chaque territoire dans lequel la société a des employés agissant à titre de courtier ou de conseiller auprès de clients résidant aux États-Unis d'Amérique.

AB BC MB NB NL NS NT NU ON PE QC SK YT

[Nom de la société]

[Adresse]

[Numéro de téléphone]

[Nom de la société inscrite au Canada dont vous êtes du même groupe, avec laquelle vous avez une entente commerciale ou partagez des employés ou des bureaux]

[Nom de la personne physique responsable de s'assurer que les conditions d'utilisation de la dispense sont remplies]

[Numéro de téléphone de la personne physique responsable]

[Adresse électronique de la personne physique responsable]

[Nom des employés agissant à titre de courtier ou de conseiller auprès de clients résidant aux États-Unis d'Amérique. Utilisez une feuille distincte, au besoin]

[Date]

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal

800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090